

RÉPARTITION DES TÂCHES ET DES RESPONSABILITÉS

	LE DIRECTEUR	L'ENSEIGNANT	L'ATSEM
ORGANISATION GÉNÉRALE	Organise l'emploi du temps scolaire et répartit les services entre les enseignants. Une équipe d'Atsem est affectée à une école. Le directeur peut réajuster leur répartition dans les classes en fonction des circonstances particulières.	Organise lui-même son espace classe.	
PÉDAGOGIE	Autorise les sorties scolaires régulières et sollicite l'autorisation de la municipalité pour la participation des Atsem qui doivent également donner leur accord.	Lui seul peut animer une activité visant « la structuration » d'apprentissages disciplinaires.	Participe à tous les temps pédagogiques (y compris EPS) en fonction de l'organisation arrêtée avec l'enseignant.
ÉDUCATIF	Le directeur et ses adjoints fixent les modalités d'arrivée et de sortie des élèves. L'Atsem ne peut en avoir la charge seul. La surveillance de la récréation fait partie des services de l'enseignant, elle ne peut être déléguée à un Atsem. Elle est organisée par le directeur.		
	Organise la surveillance du dortoir.		À en charge la surveillance du dortoir (par roulement ou en fonction de l'organisation de l'école).
AFFECTIF	Tous les adultes se doivent d'être protecteurs et bienveillants : - Ils posent un cadre sécurisant et aident les enfants à réguler positivement leurs émotions (écoute, discussion, prise en charge des situations conflictuelles, etc.). - Ils sont respectueux des valeurs de la République (pas de discrimination).		

RÉPARTITION DES RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN

Travailler ensemble passe par une reconnaissance mutuelle et une clarification des fonctions de chacun par différenciation et complémentarité.

Dans le tableau ci-dessus sont rassemblés les éléments factuels et concrets d'une répartition, non seulement des tâches, mais aussi des responsabilités.

Au fil d'une journée de classe de Petite Section, le rôle des adultes est essentiel et évolue. Quelle que soit l'organisation choisie, chaque adulte doit avoir une bonne compréhension des attendus en termes de posture, attitude et gestes professionnels.

Même si les fonctionnements des classes ou écoles peuvent être fort différents suivant les choix pédagogiques et organisationnels ou contextes d'exercices, les emplois du temps permettent quasi systématiquement de distinguer des « temps » spécifiques durant lesquels le rôle différencié et la place de chacun peuvent être précisés.

RÔLE ET PLACE DIFFÉRENCIÉES SELON LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ	DOMAINE D'APPRENTISSAGE	RÔLE DE L'ENSEIGNANT	RÔLE DE L'ATSEM
ACCUEIL DES ÉLÈVES ET DE LEURS FAMILLES SORTIE DES CLASSES	Apprendre ensemble et vivre ensemble.	Accueil individualisé de chaque enfant et sa famille. Passage de consignes. Dialogue en relation duelle ou avec un petit groupe. Assure la transition avec le périscolaire. Gestion de la sécurité.	Aide à l'accueil des familles et des enfants. Accompagnement vers les activités proposées. Aide à la régulation des jeux ou activités. Accompagnement de la gestion de la propreté. Gestion de la sécurité.
TEMPS D'APPRENTISSAGES FORMELS	Tous.	Définition des contenus, démarches et supports d'apprentissages. Pilotage et encadrement des activités. Observation des enfants dans « l'agir ». Sollicitations, relances des enfants en fonction de leurs besoins.	Supervision des activités. Animation d'activités suivant les consignes de l'enseignant. Accompagnement de la gestion de la propreté. Aide active à l'autonomie des enfants par une organisation matérielle adaptée.
REGROUPEMENTS	Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.	Pilotage pédagogique et conduite du regroupement.	Organisation du matériel nécessaire pour les temps d'apprentissages formels et/ou surveillance des enfants qui ne participent pas au regroupement.
ACTIVITÉS PHYSIQUES (EN SALLE DE MOTRICITÉ OU À L'EXTÉRIEUR)	Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.	Pilotage et encadrement de l'activité.	Participation à la mise en place et au rangement. Aide à la gestion de la sécurité affective et physique durant l'activité. Accompagnement de la gestion de la propreté.
RÉCRÉATION		Participation à l'habillage/déshabillage. Surveillance, gestion de la sécurité.	Participation à l'habillage/déshabillage.
REPOS, SIESTE		Accueil des enfants. Préparation à l'endormissement. Conduite des activités avec les enfants qui ne dorment pas. Accueil des enfants qui se réveillent. Intégration des enfants aux activités en place.	Préparation et surveillance du dortoir. Aide au déshabillage/rhabillage. Aide au réveil échelonné et rangement du dortoir.